

L'ÉVOLUTION DU PROBLÈME ALGÉRIEN

Nombreuses explosions de plastic dans les grands centres d'Algérie

DEUX MORTS, PLUSIEURS BLESSÉS

Alger, 24 octobre. — Après une certaine accalmie, les explosions de plastic ont repris de plus belle dans les grands centres d'Algérie, faisant lundi deux morts et plusieurs blessés.

Six charges ont explosé dans la soirée à Constantine. L'une a mortellement blessé Mlle Tournol, coiffeuse, Européenne âgée de soixante-trois ans.

Onze ont éclaté à Ène, dont l'une, là encore, a fait un mort, M. Mohamed Beilli.

Plusieurs explosions également à Alger, qui ont fait quatre blessés, deux Européens et deux musulmans.

Dans cette même ville, l'auteur de nombreux attentats au plastic, un artisan plombier, Gabriel Chateleine, a été arrêté.

Le meurtre du commandant d'aviation tué lundi à Alger est attribué à l'O.A.S.

De notre correspondant particulier ANDRÉ PAUTARD

Alger, 24 octobre. — Deux des assassinats qui ont été commis lundi à Alger, et dont « le Monde » a fait état hier, sont attribués à l'O.A.S. Le premier est celui dont a été victime le commandant Post, de l'armée de l'air, atteint d'une balle dans la tête dans une rue du quartier de la Redoute, sur les hauteurs d'Alger, où l'on découvrit récemment le poste émetteur de la radio clandestine de l'O.A.S. Les auteurs du meurtre ont pris la fuite à bord d'un volture.

Cet officier, qui était en civil, appartenait, selon des renseignements de bonne source, au personnel de l'état-major ; il a été, semble-t-il, désigné aux travaux.

Cette affaire a été confiée à un juge d'instruction dont le cabinet est chargé de la procédure engagée contre les différents responsables criminels de l'O.A.S.

DES EUROPÉENS pénètrent dans un commissariat et lynchent à mort l'auteur présumé d'un attentat

Alger, 24 octobre. — Un musulman, auteur présumé d'un attentat commis dimanche soir à Guyville, a été tué dans les conditions suivantes, relatives par l'A.F.P. :

Une grenade venait d'explorer dans la Brasserie du Stade, blessant six Européens. Au moment de l'explosion deux Européens réussirent à s'échapper de la brasserie ; ils se rendirent entre les mains de la police. A peine les prisonniers furent-ils au commissariat de Guyville que la foule européenne assiégea le bâtiment, qui défendait seulement les agents de permanence. Des manifestants pénétrèrent dans le commissariat par l'entrée de derrière, l'emparèrent du teneur et le lynchèrent à mort.

POUR LA PREMIÈRE FOIS A ORAN Le service d'ordre ouvre le feu sur des Européens qui malmenaient des musulmans

De notre correspondant particulier LÉO PALACIO

Oran, 24 octobre. — Pour la première fois à Oran, le service d'ordre a ouvert le feu lundi sur des Européens.

Le matin, vers 7 heures, un tueur du F.L.N. avait mortellement atteint d'un coup de feu un Européen de confession israélite, M. Azoulay. Une heure trente plus tard, un concubineur européen, qui ouvrait le portail de son établissement situé dans le faubourg Médical, était poignardé par un terroriste. En début d'après-midi, un troisième Européen était blessé d'un coup de pistolet par un musulman. A la même heure, deux cadavres de musulmans égorgés étaient découverts dans la petite forêt des Plantiers, sur la colline qui domine la ville.

Alors, la colère a éclaté dans les quartiers européens, une colère contenue depuis que l'O.A.S. avait donné, dimanche, l'ordre de ne pas sortir afin de ne pas céder, disait-elle, aux provocations du F.L.N.

Rue Cavaignac, rue de la Bastille, de jeunes Européens s'en sont pris aux musulmans, en ont blessé trois ; ils ont brûlé deux magasins exploités par des Marocains, puis sont repartis en s'attaquant encore à des groupes de musulmans. C'est à ce moment que les gendarmes mobiles sont intervenus.

Tout en courant, l'un d'eux a fait les acclamations : « Arrêtés ! Arrêtés ! », a-t-il crié. Les manifestants se sont enfuis en empruntant la rue de Saïles pour tenter de regagner la rue du Général-Leclerc. Les derniers s'apprêtaient à tourner dans cette

rue quand un gendarme a hurlé : « Tirez ! mais tirez donc ! »

Aussitôt, deux ou trois rafales de pistolet mitrailleur et deux coups de mousqueton ont éclaté.

Une automobile qui débouchait de la rue de Lourmel a été atteinte d'une balle dans le pare-brise, le conducteur (un journaliste) a été légèrement blessé au nez.

Aussitôt le couvre-feu a été décidé dans les quartiers du centre ; il avait déjà été décrété le matin au faubourg Médical.

Dans la soirée, on entendait encore deux explosions de plastic. Cependant l'O.A.S. continue d'invoquer les Européens au calme. Un communiqué de l'état-major O. A. S., sous le numéro T-530 bis, dit notamment : « Que les impatients se rassurent ; le général Salan est un bon manœuvrier, il sait que la dernière bataille sera décisive. Il ne la livrera qu'au moment opportun. »

CINQ DÉTENU MUSULMANS TUÉS A CONSTANTINE AU COURS D'UNE TENTATIVE D'ÉVASION

Constantine, 24 octobre (A.F.P.). — Sept détenus musulmans, surpris alors qu'ils tentaient lundi soir, à 22 heures, de s'évader de la prison civile de Constantine, ont été tués sous le feu du service de garde. Cinq ont été tués et deux blessés.

M. Raymond Aron : le général de Gaulle fait la guerre pour sauver le style de l'abandon

Sous le titre « Adieu au gaullisme », M. Raymond Aron consacre dans le numéro d'octobre de la revue Preuves une étude à « trois ans de stratégie gaulliste » et aux perspectives de l'affaire algérienne.

« Il est des Français, écrit-il, qui détestent assez le général de Gaulle pour se réjouir de son échec. Je ne suis pas de ceux-là. J'ai désiré passionnément qu'il réussisse, pour la France et pour lui (...). »

« Le général de Gaulle avait-il, entre 1958 et 1961, une bonne chance de traiter avec le F.L.N. ? Encore que toute réponse à une question de cet ordre doive rester

hypothétique, j'ai cru et je continue de croire qu'entre l'automne 1958 et l'automne 1960, il pouvait traiter, à condition, bien évidemment, d'accepter que l'Algérie évolue rapidement vers l'indépendance et qu'elle fut gouvernée par le F.L.N. (non pas du jour au lendemain). »

« Mais, pour réussir, il devait faire l'inverse de ce qu'il a fait : octroyer moins et marchander plus. Ne pas prétendre imposer à l'adversaire la procédure de la décolonisation, avoir le courage de reconnaître que celle-ci signifie la fin du monologue, même si la volonté de l'ancien maître se fait volonté de retraite. On ne décolonise pas dans le style de Louis XIV (...). M. Bidault aurait fait jusqu'au bout la guerre pour sauver l'empire français. Le général de Gaulle fait la guerre pour sauver le style de l'abandon (...). »

« Mais si « l'abandon » est inévitable, il est douloureux pour la minorité française, plus sensible à sa comptabilité particulière qu'à la comptabilité globale, pour les officiers qui se sont tant et vainement battus, pour le pays lui-même qui ne serait pas fier d'obéir à des calculs d'intérêt et se reproche d'avoir été aussi longtemps aveugle, il est douloureux enfin pour le chef de l'Etat qui le veut conforme à l'idée qu'il se fait de la France et de lui-même (...). »

« Il n'a consenti à s'asseoir à la table des négociations qu'après s'être minutieusement dépourvu de toutes ses cartes ; rien dans les mains, rien dans les poches. Alors que faire si le G.P.R.A. exige le Sahara et refuse Mers-el-Kébir ? »

« Une entente avec le G.P.R.A. n'est pas radicalement exclue, mais on ne peut se faire d'illusion sur ce qu'en seraient les conditions. Le G.P.R.A. souhaite une exploitation en commun des richesses algériennes et il ne souhaite pas que la minorité française parte massivement du jour au lendemain. A condition que la souveraineté algérienne sur le Sahara soit reconnue, il fera ce que les négociateurs seront en droit de regarder et de présenter au public français comme des concessions économiques. De même, il offrira certaines garanties pour la minorité européenne, certainement pas une collaboration organique des communautés du type libanais ou chypriote (...). »

« J'entends déjà le lecteur s'écrier avec indignation : mais vous énumérez les conditions que posera le F.L.N., que faites-vous des conditions françaises ? Hélas ! c'est le vainqueur qui pose ses conditions, ou, si vous préférez une expression moins blessante à nos sensibilités, c'est celui qui désire le plus la paix qui accepte les conditions de celui qui est prêt à continuer le combat. Les nationalistes algériens ont peut-être perdu toutes les batailles sur le terrain, ils ont gagné la guerre puisque le gouvernement français a reconnu que leur revendication était juste, s'est déclaré prêt à la satisfaire et souhaite le « dégoût ». »

« A NEVERS plus de deux mille tracts signés O.A.S. ont été distribués dans divers quartiers. On pouvait y lire : « L'O.A.S. veut la suppression du favoritisme, du trafic d'influence et des petites combines. »

« A BORDAUX un certain nombre de conseillers municipaux ont reçu, sous enveloppe, des cartes noires où l'inscription « Blanc le sigle de l'O.A.S. et la mention : « L'O.A.S. veille. »

Le Rassemblement démocratique algérien : la persistance de mesures vexatoires et racistes creuse un fossé entre les communautés

Les trente-trois députés et sénateurs musulmans du Rassemblement démocratique algérien ont rendu public lundi soir une déclaration relative aux manifestations qui se sont produites la semaine dernière dans la région parisienne.

« Plus de trente mille Algériens sans armes, comprenant hommes, femmes et enfants, ont, dans une unanimité jamais égalée, revendiqué leur droit à la dignité et à la liberté. »

« Cette manifestation, indiscutablement, devait se dérouler dans le calme, sans provocations ni menaces. Et cependant il y a eu des morts, des blessés et des disparitions inexplicables. »

« Malgré des démarches répétées, un couvre-feu injuste frappe uniquement, exclusivement, les commerces algériens ; une honteuse chasse à l'Arabe est organisée dans plusieurs quartiers de Paris. »

« Ainsi l'ostracisme et le racisme sont élevés à la hauteur d'une institution dans un pays qui naguère souffrait la contradiction politique et admettait toutes les attitudes de la pensée. »

« Ces mesures discriminatoires ne pourraient durer sans retentir sur le sort des Européens en Algérie et sans compromettre définitivement les chances de paix souhaitées par la France et par l'Algérie. »

« Le Rassemblement démocratique algérien, pour sa part, ne saurait jamais trop rendre hommage au courage civique des autorités religieuses, des partis, des organi-

sations syndicales, des mouvements universitaires, qui, dans des moments très pénibles, ont manifesté leur sympathie agissante en prenant fait et cause pour les musulmans victimes de brimades et de maitraquages sans précédents dans les annales politiques. »

« Panel geste de solidarité prouve à suffisance que la justice, la tolérance et la liberté de pensée ne sont pas encore bannies de la France. »

« Le R.D.A. alerte une fois encore avec solennité et gravité l'opinion et les responsables en soulignant que la persistance de telles mesures vexatoires et racistes dont creuser un fossé de haine et de sang entre communautés faites pour vivre dans une Algérie entièrement décolonisée. »

« En conclusion, pour mettre fin au drame lamentable qui déchire la France et l'Algérie, une seule solution s'impose : une négociation loyale, sérieuse et immédiate entre le gouvernement français et le G.P.R.A. »

Une session extraordinaire du Conseil municipal de Paris vendredi pour un débat sur les manifestations musulmanes.

Le préfet de la Seine a convoqué le Conseil municipal de Paris en session extraordinaire le 27 octobre.

Cette convocation avait été demandée par les groupes Indépendants, Action municipale (ex-U.N.R.) et Centre républicain de l'Hôtel de Ville, désireux d'obtenir du préfet de la Seine des explications touchant les manifestations musulmanes.

Mais le Conseil général ne sera pas convoqué comme d'autres groupes politiques l'avaient demandé.

DEUX CADAVRES D'ALGÉRIENS RETIRÉS DE LA SEINE

A Argenteuil les cadavres de deux Nord-Africains ont été retirés lundi de la Seine. Tous deux avaient les mains et les jambes liées à l'aide de fil électrique. Ils portaient en outre des blessures à la tête.

Ce n'est pas la première fois que des corps d'Algériens sont retirés de la Seine. On attribue jusqu'à présent aux règlements de comptes entre le F.L.N. et le M.N.A. ces assassinats qui s'ajoutent ainsi à la liste déjà longue des victimes musulmanes du terrorisme algérien en métropole.

Cependant depuis quelques semaines, et surtout depuis le couvre-feu imposé aux musulmans des organisations syndicales et des groupements politiques attribuant la responsabilité de certaines de ces exécutions sommaires à la police.

Nous avons déjà noté les communiés des syndicats de la région Reims qui concernent la disparition d'ouvriers Algériens de Billancourt. Le journal « Témoignages et Documents », dans son dernier numéro, assure que « des hommes auraient été interpellés par des policiers, mais que certains d'entre eux ont pu se sauver. »

Il ne faut probablement pas espérer, dans le climat actuel, que leurs témoignages puissent être recueillis et contrôlés afin d'apporter la lumière sur de telles affaires. Du moins peut-on souhaiter que les opérations menées par la police s'entourent de moins de mystère ; le fait que la presse en soit systématiquement tenue à l'écart, et qu'elle n'ait pu visiter les camps de triage ou de regroupement dans la région parisienne laisse en effet le champ libre à toutes les suppositions.

BRÈVES MANIFESTATIONS AU QUARTIER LATIN

Le Comité anticolonialiste étudiant, qui groupe diverses organisations syndicales et politiques étudiantes, avait appelé, lundi après-midi, les étudiants à manifester « pour protester contre les mesures discriminatoires prises à l'encontre des musulmans algériens, et contre la répression brutale des manifestants des 17 et 18 octobre. »

De lieu de rassemblement ayant été tenu secret jusqu'à 17 heures puis modifié plusieurs fois pour tromper les importantes forces de police mises en place en divers points du quartier Latin, aucune manifestation d'envergure n'a finalement eu lieu. Plusieurs groupes d'une cinquantaine d'étudiants ont pu néanmoins se former, notamment boulevard Saint-Michel, boulevard Raspail et au carrefour Denfert-Rochereau. Après avoir scandé des slogans anticolonialistes et réclamé la libération des Algériens, ils se sont rapidement dispersés.

« A NANTERRE, répondant à l'appel du parti communiste et de l'Union locale C.G.T., une trentaine de délégations se sont rassemblées devant la mairie pour protester contre les mesures policières prises à l'égard des Nord-Africains. »

« UN TRACT DU P.S.U. — Sous le titre : « Les Algériens manifestent ! Pourquoi ? », le P.S.U. a diffusé dans la région parisienne deux cent mille exemplaires d'un tract déclarant que, « pour détruire en France le F.L.N., et pour détruire en Algérie le M.N.A., torturé les Algériens, qui sont maintenant livrés aux harkis », soumis au couvre-feu « comme les juifs sous l'occupation ». »

« Le tract expose ensuite le tract l'engagement de la paix à celui de la guerre, et pour commencer, exiger la reconnaissance du droit des Algériens à se réunir librement, à avoir leurs organisations et leurs journaux. »

Les sanctions légales seraient renforcées contre les sociétés qui cotisent à l'O.A.S. en métropole et en Algérie

Les sociétés ou les particuliers qui, volontairement ou sous la menace, acceptent de verser en métropole et en Algérie une contribution à l'O.A.S. tombent, actuellement sous le coup des lois qui répriment la complicité d'atteinte à la sûreté de l'Etat, la complicité d'assassinat et l'association de malfaiteurs. Les milieux gouvernementaux s'inquiètent notamment de l'attitude d'importantes sociétés, qui, soit parce qu'elles ont toujours, par mesure de précaution, versé des sommes importantes aux mouvements extrémistes, soit parce qu'elles ont reçu des menaces directes contre leurs installations, ont largement cotisé à l'O.A.S. Il en est de même des particuliers qui se soumettent à cette « fiscalité secrète ». »

On souligne la différence entre les subventions versées à des partis politiques et la contribution à une organisation subversive qui ne craint pas de faire appel au meurtre, qu'il s'agisse des commissaires Gavoury et Goldenberg ou d'officiers comme les commandants Perret et Post.

Faut-il appliquer les textes existants qui permettent de réprimer, de tels agissements ou faut-il les compléter, de façon notamment à prévoir la saisie des entreprises coupables ?

A première vue la première méthode devrait suffire, et avant de modifier les textes, mieux vaudrait pour

une fois les appliquer. Mais le vote d'un projet de loi aurait aux yeux de ses promoteurs l'avantage de monter à ceux qui, même sous la menace, participent au financement des organisations subversives, que la « prime d'assurance forcée », qu'ils versent ne les préserve pas des rigueurs de la loi.

Dans ces mêmes milieux officiels, on indique que l'existence de fortes contributions secrètes laisse supposer de la part de certaines sociétés une dissimulation de bénéfices qui, elle aussi, peut être lourdement sanctionnée sur le plan fiscal.

« DIX-NEUF DÉTENU EUROPÉENS TRANSFÉRÉS D'ALGER A PARIS — Dix-neuf détenus européens, concernés par des procédures en rapport avec les événements d'Algérie, ont été transférés d'Alger à Paris samedi par voie aérienne, apprend-on seulement lundi. Les détenus ont été écroués à la prison de la Santé. Ces transferts ont été décidés sur réquisition du parquet et intégralement en faveur des détenus dont les dossiers seront prochainement traités par les juridictions métropolitaines. »

« L'O.A.S. A PARIS : UN INCULCÉ LIBRE. — M. Braschi, juge d'instruction, chargé du dossier concernant le réseau de l'O.A.S., a rigé par Georges Bouquet, « fait droit à la demande de mise en liberté provisoire de Jean Fort, directeur de la distribution d'une « Caspary » parisienne, assisté de M. Menet, qui l'a coupé à quité la Santé, où il avait été écroué le 16 septembre. »



Au grand soleil d'Egypte

Offre exceptionnelle !

VOYAGES DE 14 JOURS EN GROUPE à partir de NF 1300

Voyages organisés par les Agents de voyages agréés, trajets aériens en Caravelle d'Air France.

Départ les 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars, 16 avril. Places en nombre limité. Renseignez-vous et inscrivez-vous sans attendre auprès d'un Agent de voyages qui pourra vous présenter les différentes formules de voyage individuel ou en groupe vous permettant de visiter l'Egypte au mieux de vos goûts et de votre gré.

AIR FRANCE

La brochure « Sources du Monde » : Demandez aussi aux Agents de voyages agréés ou à Air France la nouvelle brochure « Sources du Monde » qui vous sera remise gratuitement. Elle présente, vers tous les pays du monde, de très nombreux circuits vendus exclusivement par les Agents de voyages agréés et homologués par Air France.

Recevez le Crédit Personnel Air France : comptant 10 % Solde en 3-6-9 ou 12 mensualités.

LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE